

Expéditeur : _____

Alexander Koniuk
Procureur général de la République du Bélarus
Internatsionalnaya Str., 22
220030 Minsk
Bélarus

Lieu et date _____

Bélarus : Emil Ostrovko – Un adolescent emprisonné aspire à retrouver la liberté

Monsieur le Procureur général,

Emil Ostrovko n'avait que 17 ans quand il a été condamné à 10 ans d'emprisonnement en avril 2018 pour trafic de stupéfiants. Sa peine a par la suite été ramenée à huit ans. Il travaillait comme coursier pour une entreprise en ligne, travail qui l'occupait après les cours. Son employeur lui avait dit que les colis qu'il livrait contenaient des substances légales à fumer, mais il lui avait menti : il livrait en réalité des stupéfiants illégaux. Les enquêteurs n'ont jamais cherché le patron de l'entreprise ni qui que ce soit d'autre. Seul l'adolescent a fait l'objet de poursuites.

Au Bélarus, les personnes purgeant de longues peines de prison pour des infractions liées aux stupéfiants subissent un traitement pire que les autres détenus et sont forcées à travailler de longues heures. Emil Ostrovko a été privé de soins médicaux vitaux immédiats et a souffert de gelures après avoir été forcé à déneiger des surfaces à mains nues. Bien que ses conditions de vie se soient légèrement améliorées depuis qu'il a été transféré vers une prison pour adultes en juin, sa jeunesse et son potentiel sont gâchés par les lois très punitives en matière de stupéfiants.

Je vous demande de libérer Emil immédiatement, d'effacer son casier judiciaire et de veiller à ce que les personnes mineures ne soient plus emprisonnées pour des infractions mineures et non violentes liées aux stupéfiants.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma haute considération.
